

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 31 (1994)

**Heft:** 1193

**Artikel:** L'après-Mühleberg

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1009682>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Economiser, c'est facile

## REPÈRES

Bilan Energie/1993  
Ville de Genève  
Service de l'énergie

(jd) Cela fait des années déjà que la Ville de Genève montre l'exemple en matière d'économies d'énergie. Non pas en prenant des mesures spectaculaires, mais par une action continue au service d'objectifs précis, décidés par les autorités. L'important est de connaître avec précision la consommation des différents utilisateurs, selon les types d'énergie: logements (la Ville de Genève est le plus important propriétaire immobilier du canton), écoles, installations sportives, locaux à usage culturel, bureaux. A partir de ces données, il est possible de repérer les usagers les plus importants et d'appliquer un programme ciblé d'assainissement et de mesures d'économie.

Dès 1988, la Ville de Genève a entrepris la construction d'installations solaires pour le préchauffage de l'eau chaude. Les 24 installations en service ont permis d'économiser en 1993 près de 100 tonnes d'équivalent-pétrole et d'éviter le rejet de 300 tonnes de CO<sub>2</sub>. Et ce, pour un investissement modeste, puisque 60% seulement des 2 millions de francs votés en 1988 ont été engagés. En 1993, pour la première fois, le solaire actif a fourni plus de chaleur que la Ville en prélève sur le réseau de chauffage urbain.

L'effort porte également sur la réduction de la consommation d'électricité, en baisse pour la quatrième année consécutive. Exemple: la Bibliothèque publique et universitaire figurait en 1990 parmi les vingt principaux consommateurs de la Ville. Ce n'est plus le cas en 1993 grâce au remplacement de 614 lampes à incandescence par des lampes économiques et à la pose de 100 sondes qui n'enclenchent la lumière qu'en cas de présence humaine. La dépense est amortie en trois ans par une réduction de consommation de plus de 28%.

Genève fait aussi un effort remarquable pour contrôler sa consommation d'eau. Effort payant puisque les tarifs ont explosé ces dernières années. Ainsi, l'installation d'un circuit fermé sur la fontaine ornementale du Musée d'art et d'histoire a permis d'économiser 8,7 millions de litres d'eau et d'abaisser le coût d'exploitation de 13 000 à moins de 2700 francs par an. Actuellement 32 fontaines sont équipées de ce dispositif et il est prévu de l'installer peu à peu sur une partie des 400 points d'eau de la Ville.

Ces résultats ponctuels, additionnés, contribuent à la réalisation des objectifs d'économie à l'horizon 2000, à savoir une réduction de 20% de la consommation des énergies. ■

## L'après-Mühleberg

Dans la perspective de la fin de l'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg, les entreprises électriques bernoises (FMB) ont éva-

## Similitudes et leçons

(jd) Les médias helvétiques ont abondamment couvert la campagne référendaire sur l'adhésion de la Norvège à l'Union européenne. La vivacité du débat, les échanges spontanés sur les places et dans les rues tranchaient avec l'atmosphère feutrée de la campagne de l'automne 1992 en Suisse. Mais que de similitudes dans les arguments invoqués et dans les réflexes de défense.

L'argument économique d'abord. Tout comme en Suisse, il ne semble pas avoir porté. D'autant moins qu'en 1972 déjà, les partisans de l'adhésion prédisaient une catastrophe en cas de refus. Or, l'économie norvégienne se porte bien. Mais jusqu'à quand ? Dans la décision politique, la situation économique se conjugue au présent.

Au contraire, les représentations qui façonnent l'identité nationale se déclinent au passé. Le mythe des Vikings défendant farouchement leur indépendance contre l'empire romain rejoint celui de Guillaume Tell luttant contre l'opresseur autrichien. Dominent également les images bucoliques et nostalgiques d'une ruralité, sociologiquement marginale, mais affectivement bien présente, que menacerait l'uniformisation européenne. A Oslo, on craint pour les conquêtes sociales et l'émancipation féminine; en Suisse, c'est la démocratie directe qu'on voit sacrifiée à la bureaucratie bruxelloise.

Bref, l'image de l'Europe réelle, celle de l'Union et de Maastricht, ne séduit pas. C'est d'une autre Europe qu'on rêve, plus conviviale et respectueuse des diversités, moins soumise à la logique unidimensionnelle des intérêts économiques.

Pour convaincre une majorité des Suisses et des Norvégiens le moment venu, il ne faudra pas trop compter sur l'énumération des seuls avantages économiques mais prendre au sérieux ce désir. Et expliquer inlassablement que ce rêve n'est pas réalisable dans l'isolement, que l'Union européenne n'est pas une construction achevée, que ces prochaines années se décideront les règles essentielles de son fonctionnement et que la meilleure manière d'aménager une maison à sa convenance, c'est d'y habiter. ■